

T1 - Adjustment NOTICE

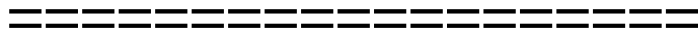
Reference: T1-ADJ - T1 Adjustment Request

If you are a resident of Manitoba or the western provinces please use the 1997 version of the T1-Adjustment Request below.

If you are a resident of Ontario or the eastern provinces please use the 2000 version of the T1-Adjustment Request below.

T1-Adjustment Request 1997 version

T1-Adjustment Request 2000 version



Avis de rajustement d'une T1

Renvoi : Demande de rajustement d'une T1- (formulaire T1-ADJ.)

Si vous êtes un résident du Manitoba ou des provinces de l'Ouest, veuillez utiliser le formulaire de Demande de rajustement d'une T1 de 1997 indiqué ci-dessous.

Si vous êtes un résident de l'Ontario ou des provinces de l'Est, veuillez utiliser le formulaire de Demande de rajustement d'une T1 de 2000 indiqué ci-dessous :

Demande de rajustement d'une T1 de 1997

Demande de rajustement d'une T1 de 2000

Veillez apporter ou envoyer le formulaire complété à votre bureau d'impôt local. Vous trouverez l'adresse énumérée ci-dessous.

Centre fiscal de St. John's
Chemin Freshwater/Avenue Empire
St. John's (TN) A1B 3Z1

Centre fiscal de Jonquière
2251, boulevard de la Centrale
Jonquière (QC) G7S 5J1

Services fiscaux de Sudbury
1050, avenue Notre-Dame
Sudbury (ON) P3A 5C1

Centre fiscal de Surrey
9755, Autoroute King George
Surrey (CB) V3T 5E1

Centre fiscal de Shawinigan-Sud
4695, 12ième avenue
Shawinigan-Sud (QC) G9N 7S6

Centre fiscal d'Ottawa
875, chemin Heron
Ottawa (ON) K1A 1A2

Centre fiscal de Winnipeg
66, chemin Stapon
Winnipeg (MB) R3C 3M2

Bureau international des services fiscaux
2204, chemin Walkley
Ottawa (ON) K1A 1A8

COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE

Section A : Identification

- Remplissez cette section au complet pour établir l'identité du déclarant et nous indiquer pour quelle déclaration nous devons établir une nouvelle cotisation.

Section B : Autorisation

- Remplissez cette section si vous avez autorisé une autre personne ou une firme à faire la demande en votre nom.
- Si tel est le cas, vous devez nous soumettre une lettre signée ou remplir le formulaire T1013, *Formule de consentement* pour nous autoriser à traiter de vos affaires fiscales avec cette personne ou firme. Vous n'avez pas à présenter la lettre ou le formulaire si nous l'avons déjà au dossier.
Remarque : Vous pouvez obtenir le formulaire T1013 à n'importe quel bureau de Revenu Canada.

Section C : Description du redressement

- Veuillez donner une description détaillée de chaque redressement que vous demandez (vous n'avez pas à recalculer le montant de l'impôt).
- Indiquez toute perte entre parenthèses (p. ex. une perte d'entreprise d'un travailleur indépendant).
- Si vous modifiez une ligne où vous aviez déjà inscrit un montant (comme dans l'exemple 1) pour lequel vous n'aviez pas fourni les pièces justificatives, vous devez maintenant fournir les pièces qui justifient la totalité du montant corrigé.
- Vous devez annexer les reçus, annexes et autres documents pertinents pour justifier tous les redressements demandés. Si vous ne le faites pas, nous pourrions devoir retarder le traitement de votre demande.
- Pour mieux connaître les règles et les lignes de conduite de Revenu Canada en matière de nouvelles cotisations, procurez-vous la circulaire d'information 75-7R3, *Nouvelle cotisation relative à une déclaration de revenu*, auprès de n'importe quel bureau de Revenu Canada.
- Les deux exemples ci-dessous illustrent la façon de remplir cette section.

Exemple 1

Lorsque Marie a produit sa déclaration de 1995, elle y a inscrit les renseignements suivants :

Revenus d'emploi 28 600 \$

Cotisations syndicales 500 \$

Après avoir reçu son avis de cotisation, Marie a reçu un autre feuillet T4. Il indiquait un revenu de 200 \$ et des cotisations syndicales de 20 \$. Pour demander un redressement à sa déclaration, Marie doit remplir la section C comme suit :

Numéro de la ligne dans la déclaration ou l'annexe	Titre de la ligne dans la déclaration ou l'annexe	Montant précédent	+ -	Montant du redressement	Montant corrigé
101	Revenus d'emploi	28 600	+	200	28 800
212	Cotisations	500	+	20	520

Remarque : Comme Marie n'a pas annexé à sa déclaration de revenus les reçus à l'appui de sa déduction initiale de 500 \$ de cotisations syndicales, elle doit maintenant soumettre ces reçus avec son autre feuillet T4.

Exemple 2

Dans certains cas, il n'y a pas de numéro de ligne à indiquer dans la description du redressement. Remplissez alors la section C comme Jean le fait ci-dessous :

Lorsque Jean a produit sa déclaration de 1996, il a demandé le crédit pour la taxe sur les produits et services (TPS). Lorsqu'il a reçu son avis de cotisation, Jean s'est rendu compte qu'il n'avait pas demandé ce crédit pour son fils, né le 15 décembre 1996. Puisque la ligne pour demander ce crédit n'a pas de numéro, Jean remplit la section C comme suit :

Numéro de la ligne dans la déclaration ou l'annexe	Titre de la ligne dans la déclaration ou l'annexe	Montant précédent	+ -	Montant du redressement	Montant corrigé
-	Crédit pour la TPS - Nombre d'enfants	0	+	1	1

Section D : Attestation

- Vous ou votre représentant autorisé devez signer et dater la demande de redressement de la déclaration.